



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **29 novembre 2018, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le comité de démolition étudiera trois (3) demandes : une (1) pour l'obtention d'un permis de démolition, une (1) pour l'obtention d'un permis de démolition accompagnée d'un programme de réutilisation du sol dégagé et une (1) pour l'approbation d'un programme de réutilisation du sol dégagé, le tout, visant les propriétés suivantes :
 - **99, avenue Parkdale**

La demande visant la propriété située au 99, avenue Parkdale est pour l'obtention d'un permis de démolition de la maison existante.
 - **441, avenue Saint-Louis** :

La demande visant la propriété située au 441, avenue Saint-Louis est pour l'obtention d'un permis de démolition, accompagnée d'un programme de réutilisation du sol dégagé qui consiste en la démolition de la maison existante et en la construction d'une nouvelle maison unifamiliale avec un garage attaché.
 - **363, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore** :

La demande visant la propriété située au 363, chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore, est pour le programme de réutilisation du sol dégagé qui consiste en la construction d'une nouvelle maison unifamiliale.
2. Tous les plans et documents relatifs à ces projets sont disponibles pour consultation au service d'urbanisme à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean), du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30, à l'exception des jours fériés, et également sur le site Web de la Ville de Pointe-Claire au <https://www.pointe-claire.ca/fr/comite-de-demolition/>
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition et de réutilisation du sol dégagé doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 14^e jour de novembre 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk



PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **November 29th, 2018, at 7:30 p.m.**, in the Council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review three (3) applications: one (1) for in order to obtain a demolition permit, one (1) in order to obtain a demolition permit accompanied by a programme for the reutilization of the vacated land and one (1) for the approval of the programme for the reutilization of the vacated land, with regards to the following properties:

- **99 Parkdale Avenue:**

The request for the property located at 99 Parkdale Avenue is in order to obtain a demolition permit of the existing house.

- **441 Saint-Louis Avenue:**

The request for the property located at 441 Saint-Louis Avenue is in order to obtain a demolition permit, accompanied by a programme for the reutilization of the vacated land, consisting of the demolition of the existing house and the construction of a new single family home with an attached garage.

- **363 Bord-du-Lac—Lakeshore Road:**

The request for the property located at 363 Bord-du-Lac—Lakeshore Road is for the approval of the programme for the reutilization of the vacated land consisting of the construction of a new single family home.

2. All the plans and documents related to these projects are available for consultation at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), from Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m. with the exception of holidays and also on the City of Pointe-Claire website at <https://www.pointe-claire.ca/en/demolition-committee/>
3. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit and of the utilization of the vacated land must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 14th day of November 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk